



# SÉCURITÉ SALARIÉS CONSTRUCTION

O Durée 8 heures

Date début prochaine session sur inscription

-

Nb places dispo.
/

Langue /



**Référence** : S2008

**Formateurs** : Formateurs de l'IFSB avec la participation de spécialistes en

la matière.

**Effectif max**: 12 participants

**Langue**: FR

**Tarif**: 280,00 € HTVA



DU BATIMENT SA.

### **PUBLIC CIBLÉ**

Les salariés des entreprises de construction, gros oeuvre et second oeuvre, les travailleurs intérimaires.

## **OBJECTIF**

Informer et sensibiliser les participants sur les principales exigences legales en rapport avec la securite au travail . Former les stagiaires a l'utilisation des equipements de protection tant individuelle que collective.

Les former et les informer a l'identification et a la prevention des risques.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

- Législation et organisation de la sécurité
- Signalisation
- Produits dangereux
- Sensibilisation aux risques électriques
- Equipements de protection individuelle
- Organisation du chantier
- Equipements de travail
- Conduite à tenir en cas d'accident.

## PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Aucun.

### **PÉDAGOGIE**

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d'expériences.

### **VALIDATION DE LA FORMATION**

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.

